

Bulletin d'adhésion



André Eve était un artiste et nous a laissé de nombreuses œuvres: obtentions de roses, rénovation de l'intérêt envers les roses anciennes et leurs mises en scène dans les jardins, collection d'archives à couper le souffle. Pour partager sa passion, il a aussi réalisé un magnifique jardin chez lui; véritable bijou. Adhérer à l'Association c'est, par votre cotisation, contribuer à maintenir vivant et accessible ce patrimoine magique. C'est aussi pouvoir intervenir au jardin aux côtés du comité technique, découvrir les archives, apprendre, s'émerveiller et partager dans l'esprit du "Jardinier des Roses".

Votre adhésion vous donne un accès gratuit et illimité au jardin personnel d'André Eve en période d'ouverture. Vous bénéficiez également de remises lors des événements exceptionnels, d'invitations à participer aux activités des différents comités et du droit de vote aux assemblées générales.

La cotisation annuelle est de 30€ (individuelle) ou de 45€ (couple). Cette adhésion est valable pour une année glissante (de date à date).



adhésion individuelle (30€)

Adhérent.e 1

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

Email:.....

Téléphone:.....

En plus des avantages décrits ci-dessus, je souhaite être informé.e des actualités de l'association:

oui non

Je souhaite participer:

- à l'entretien du jardin,
- à la valorisation des archives.
- à l'accueil du public au jardin.

Le: Signature:

adhésion couple (45€)

Adhérent.e 2 (si couple)

Nom:.....

Prénom:.....

Email:.....

Téléphone:.....

En plus des avantages décrits ci-dessus, je souhaite être informé.e des actualités de l'association:

oui non

Je souhaite participer:

- à l'entretien du jardin,
- à la valorisation des archives.
- à l'accueil du public au jardin.

Signature:

De nombreux objectifs sont au cœur du projet associatif 2024, tel que l'entretien et la révoation du jardin et de la maison. Nous sollicitons votre générosité pour nous aider à réaliser ces projets. L'association des amis d'André Eve est reconnue d'intérêt général. Vos dons sont donc défiscalisables à hauteur de 66%.

En adhérant, j'accepte que l'association conserve mes coordonnées et me contacte par mail. Ces informations ne seront pas transmises à des tiers.

Je souhaite faire un don de.....€